

Cluny en direct

Mensuel communal N°49

Novembre 2012

Sommaire

<i>Actualités</i>	2/3
<i>Au fil du conseil municipal</i>	4
<i>Expression de l'opposition</i>	5
<i>Ils viennent d'arriver</i>	5
<i>En bref</i>	5
<i>Cluny culturelle</i>	6
<i>Communauté de communes... à propos</i>	7
<i>Calendrier des manifestations</i>	8
<i>Infos mairie</i>	8

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur www.cluny.fr



Cluny en direct

Novembre 2012, n°49

Responsable de la publication :
J.L. Delpeuch, maire
Directeur de la rédaction : C. Grillet
Rédaction/photos :
A. Charafi
communication@cluny.fr
Dépôt légal :
dernier trimestre 2002
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

Le mot du Maire

L'EMPLOI EN CIRCUIT COURT



Toute la journée, autour de tables disposées en cercle, les conversations vont bon train dans la grande salle des Griottons : employeurs du Clunisois et personnes à la recherche d'un emploi échantent. Au terme des entretiens, des adresses seront notées, en vue d'autres rencontres... et plus, si affinités professionnelles.

La bonne surprise est de constater que, même dans la période de crise économique que nous traversons, les entreprises du Clunisois à la recherche de main d'oeuvre, de façon temporaire ou permanente, ne sont pas rares. En particulier dans l'artisanat, l'agro-alimentaire, les services à la personne, le tourisme, l'activité est soutenue et on a besoin d'embaucher.

Organisé le 17 octobre par le Centre communal d'action sociale, le service emploi de la Communauté de communes et Pôle Emploi de Mâcon, en coopération avec le plan local d'insertion par l'emploi, le deuxième " Forum de l'Emploi du Clunisois " rend plus humain, plus chaleureux et plus efficace ce qu'il est convenu d'appeler " le marché du travail ".

Bravo et merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette journée fructueuse : rendez-vous à la prochaine édition !

**Chaleureusement,
Jean-Luc Delpeuch**

Actualités

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

La Ville de Cluny et le Comité d'Entente des Associations Patriotiques du Clunisois vous prient d'honorer de votre présence la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, le dimanche 11 novembre 2012.



10 h - Dépôt de gerbe au lycée La Prat's.
10 h 15 - Cérémonie au Carré Militaire du cimetière.
10 h 45 - Rassemblement général place de l'Hôpital et place de la Liberté.
11 h - Cérémonie au Monument aux Morts 1914-1918. Dépôt de gerbe. Sonneries.
11 h 15 - Dépôt de gerbe dans le hall d'honneur de l'ENSAM. Chants. Sonneries. Puis déplacement vers le Monument aux Morts 1939-1945.
11 h 30 - Cérémonie au Monument aux Morts 1939-1945. Dépôt de gerbes. Sonneries.

Un vin d'honneur sera servi salle Justice de Paix à l'issue de la cérémonie.

Un peu d'histoire pour les plus jeunes

L'armistice, signé à l'aube du 11 novembre 1918, marquait la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, ce qui entraîne partout en France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. C'est en la mémoire de ces Poilus que l'on se réunit chaque année ce jour-là.

MERCI LES GADZ'ART

Pour cette édition 2012 du traditionnel Grand défi, les 140 élèves de première année aux Arts et Métiers ParisTech ont fait du bon boulot, secteur travaux publics. Réfection du cheminement piéton entre l'école Marie-Curie et le lotissement Bel-Air, aménagement d'un cheminement piéton et d'escaliers derrière la résidence Bénétin, nettoyage de l'espace des Quinconces, aménagement d'un terrain de jeu de pétanque, et consolidation - sécurisation du chemin qui descend en serpentant jusqu'à la rue de la Chaîne, les Gadz'arts étaient partout le week-end du 12 octobre! Pour mémoire, ces travaux annuels au profit de la commune sont à réaliser dans le temps record de 24 heures seulement... Avec l'assistance des services techniques municipaux, la promotion 2012 s'en sort très bien, qu'elle en soit remerciée.



CHANTIER DE L'HOPITAL



Dans le cadre du chantier d'agrandissement de l'hôpital local, nous vous informons

que la rue de l'Hôpital sera interdite à la circulation jusqu'au 16 novembre 2012 avec prolongation possible selon l'avancée des travaux. Pendant toute la période de fermeture de la rue de l'Hôpital, la circulation rue de la Liberté et rue du 4e Bataillon de choc se fera en double sens et le stationnement sera interdit rue du 4e Bataillon de choc.

Actualités

BÉNÉTIN, A CHAQUE ÂGE SA RÉSIDENCE



La résidence Bénétin, c'est un foyer logement autonome pour personnes âgées avec les avantages de la collectivité : restauration, animations, surveillance... La résidence accueille également le Centre social, les associations d'aide aux personnes âgées et ETAP, le CLIC du Clunisois ainsi que les locaux de la halte-garderie, de la ludothèque et du relais assistantes maternelles.

Pour fêter l'acquisition par le CCAS de la résidence Bénétin ainsi que la fin de nombreux travaux de rénovation effectués depuis 2008, les résidents et partenaires professionnels et institutionnels ont été conviés à un apéritif offert par la Ville de Cluny, l'équipe de direction du CCAS et les membres de son Conseil d'administration ce samedi 20 octobre. Jusqu'alors, la résidence était une propriété de l'OPAC que le CCAS louait depuis 32 ans. Cet accès à la propriété sera amorti en deux années seulement puisque le montant des remboursements du crédit public est inférieur au montant versé en loyer. Une acquisition très calculée ! Cette réception était aussi l'occasion de rappeler les nombreux travaux effectués pour améliorer le confort des résidents : mise aux normes électriques des logements, aménagements de douches accessibles et sécurisées, aménagement des extérieurs, améliorations des salles communes, ravalement de la façade et acquisition de nouveaux équipements. D'autres travaux d'amélioration sont d'ores et déjà prévus par les nouveaux propriétaires.

Contact : Isabelle Gonnet, directrice

Tél. : 03 85 59 17 44

Mail : ccas.cluny.gonnet@orange.fr

REPAS DES + DE 70 ANS

Mercredi 24 octobre, ce fut une belle journée pour les plus anciens de nos concitoyens lors du repas dansant aux Griottons. Au programme, un déjeuner de fête préparé par le traiteur Balon de Salornay, une animation musicale et dansante proposée par SAM de Viriat, la belle prestation de la chorale des aînés et un jeu de quizz en 10 questions sur les connaissances des Clunisois de 70 ans et plus ! 148 concurrents se sont remués les méninges et les résultats ont permis d'apprendre, par exemple, que 705 personnes de plus de 70 ans sont inscrites sur les listes électorales de la commune, qu'elles sont 33 à avoir passé cette année le cap des 70 printemps ou que Suzanne est le prénom le plus courant chez ces dames. Tout ce monde s'est séparé réjoui vers 18 h après s'être donné rendez-vous pour le repas de 2013. Le CCAS et la ville de Cluny remercient chaleureusement les 225 convives qui ont répondu présents à cette invitation.



Au fil du conseil municipal

Éclairage du Conseil municipal du 10 octobre 2012

Au programme du conseil, les points suivants ont été adoptés à l'unanimité :

- autorisation de conclure une convention définissant les modalités d'organisation des foires et marchés occasionnels avec Cluny Commerce ;

- adoption du tarif des entrées piscines pour les enfants scolarisés, à savoir 4.33 €, soit une recette totale de 14 098.48 € pour la commune de Cluny ;

- autorisation de conclure une convention avec le Tennis Club pour l'encaissement de la somme de 5 859.33 € correspondant à leur participation à la réhabilitation des terrains de tennis ;

- adoption du programme de renouvellement des conduites d'eau potable et autorisation de demande de subvention auprès du SYDRO ;

- approbation du lancement de l'opération de liaison entre la Voie verte et le centre historique et autorisation de demande de subventions pour cette réalisation.

Par ailleurs, le maire a fait part au conseil du courrier ci-contre, adressé par le Président du Centre des monuments nationaux, relatif à la ré-ouverture prochaine de la Porte du Moulin.

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Président

Paris,
Le

24 SEP. 2012

Monsieur le Maire,

Comme convenu lors de ma visite à Cluny le 17 juillet dernier, j'ai demandé aux services du Centre des monuments nationaux de s'engager dans la voie d'un rétablissement d'une sortie de l'Abbaye auprès de la tour de Moulin, afin de permettre aux visiteurs de rejoindre, s'ils le souhaitent, les commerçants du centre-ville sans avoir à traverser à nouveau le Palais abbatial.

Il apparaît que la mise en place d'un portail à tourniquet constitue bien le meilleur moyen de parvenir à ce rétablissement, malgré l'inconvénient résultant de ce que la sortie ainsi rétablie ne sera pas utilisable par les visiteurs à mobilité réduite.

Une commande de projet a donc été immédiatement passée à M. Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques en charge de l'abbaye, sous la maîtrise d'œuvre de qui l'opération doit être conduite. J'ai personnellement insisté auprès de M. Didier sur l'urgence de cette commande.

L'opération devra ensuite faire l'objet d'une autorisation du conservateur régional des monuments historiques. Là encore, j'ai alerté M. le Directeur régional des affaires culturelles sur la nécessité d'une prise de position très rapide sur le projet de M. Didier ; l'ampleur limitée de l'opération projetée ne devant pas nécessiter un examen particulièrement long de ce dossier.

Ainsi que je vous l'ai indiqué lors de notre conversation téléphonique du 14 septembre dernier, les forces du Centre des monuments nationaux sont pleinement engagées dans la bonne fin rapide de cette opération. M. Francois-Xavier Verger, l'administrateur de l'Abbaye, ne manquera pas de vous tenir régulièrement informé de l'avancement du dossier.

Je forme en tout cas le vœu que le rétablissement de cette issue contribue à détendre les relations entre la ville de Cluny et le Centre des monuments nationaux. J'ai été très heureux de pouvoir échanger longuement avec vous, lors de notre rencontre sur place, sur l'avenir de ce monument, auquel l'Etat et son opérateur patrimonial ne sont pas moins attachés que la municipalité. Je vous confirme que je me tiens volontiers à votre disposition pour poursuivre ces échanges.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération

resue les veilles.


Philippe BÉLAIVAL

Monsieur Jean-Luc DELPEUCH
Maire de Cluny
Hôtel de Ville
Parc Abbatial
71250 CLUNY

Hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine - 75186 Paris Cedex 04 - Téléphone 01 44 61 20 00 - www.monuments-nationaux.fr

Prochain
conseil municipal

Mercredi 14 novembre 2012

19h30 - MAIRIE

Ils viennent d'arriver

ILS VIENNENT D'ARRIVER



Dominique JACQUOT - Envol Formation Tourisme

Dominique Jacquot s'est installée à son compte en septembre dernier pour de la formation professionnelle continue pour adulte dédiée exclusivement aux métiers du tourisme. Riche de ses années à la direction de l'Office de tourisme du Clunisois, elle accompagne les professionnels du secteur à rester compétitifs dans un secteur concurrentiel en pleine

mutation. Ses modules de formation certifiés CEGOS et FFP sont ouverts aux particuliers et aux institutionnels. Dominique est également intervenante pour le Conseil régional. Toutes les infos sur www.envol-formation-tourisme.fr. Contact : 06 86 20 18 91 ou envolformationtourisme@orange.fr

Expression des conseillers d'opposition

régié par l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales

ET DE CINQ !!

Ambiance de fin de règne dans la majorité municipale où, après l'adjoint aux finances puis celui en charge des associations, c'est l'adjoint aux travaux qui a jeté le gant et a quitté ses fonctions au sein du conseil municipal...

Concernant cette dernière démission, l'opposition municipale tient à saluer, au delà de nos divergences politiques, la forte implication et le travail effectué par M. Guy BELOT lors de ces quatre années passées.

Victime comme nous d'une conception tout à fait particulière de la fameuse théorie de démocratie participative chère à M. DELPEUCH : " Nous prenons les décisions et on vous informe (démocratiquement bien sûr) ensuite", Guy BELOT en a tiré une conclusion logique en démissionnant..

Cette débandade ne s'arrête d'ailleurs pas là, puisque deux élues de la majorité viennent elles aussi de prendre leurs distances avec leurs anciens colistiers pour rejoindre une opposition " de gauche", défections présentées laconiquement dans le dernier "Cluny en direct" comme "un changement de groupe" (sic), sans autre précision.

Alors que le Maire de CLUNY vante urbi et orbi l'attractivité du Clunisois, il semblerait que ce ne soit pas tout à fait le cas dans son équipe municipale où les conflits concernant l'absence d'information des élus et du personnel, les choix politiques donc budgétaires font de plus en plus débat. A quand le prochain épisode ?

Pour de plus amples détails, visitez notre site www.vivrecluny.com à partir du 15 novembre 2012.

*Le groupe d'opposition
Lucien ZAJDEL, Claire BOUVROT-LARDY, François BREUIL,
Benoît KROELY, Anne-Marie LEOTY.*

En bref...

Assainissement non collectif

Le SPANC du Clunisois met à votre disposition un nouveau service d'entretien des assainissements non collectifs à tarif préférentiel grâce au regroupement des collectes. Après consultation conformément aux exigences du code des marchés publics, le SPANC a retenu l'entreprise EPUR Assainissement sur des critères de compétence, économiques et environnementaux. Le détail de l'offre et des bons de commande sont disponibles sur www.spancdclunisois.fr. Ces derniers sont à retourner au SPANC pour transmission à EPUR qui interviendra dans les 4 semaines suivant réception du bon de commande. Pour plus de renseignements, SPANC du Clunisois au 03 85 59 26 98

Entretien des arbres et des haies

La loi impose le respect de certaines règles concernant les plantations d'arbres en limite de propriété. Ce qu'il faut retenir, c'est que tout arbre dépassant 2 m de haut doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de deux propriétés et que tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative. Par ailleurs, le propriétaire a une obligation d'entretien de ces arbres afin que ceux-ci n'avancent pas sur la propriété voisine. Pour en savoir plus, référez-vous aux articles 668, 669, 671 et 673 du Code Civil. En ce qui concerne les plantations et l'entretien des haies en limite de propriété, c'est le règlement en vigueur de notre Plan Local d'Urbanisme qui s'applique et se substitue au Code Civil. Ainsi à Cluny, les haies ne doivent pas dépasser 1,50 m de hauteur. Le PLU est consultable sur cluny.fr, rubrique Votre mairie, sous-rubrique Urbanisme.

Cluny culturelle

Saison culturelle 2012/2013

DU TANGO D'AUJOURD'HUI

Depuis 10 ans, le Quatuor Caliente s'est imposé comme la meilleure formation interprète du tango nuevo sur le continent européen. À découvrir absolument.

*" Leur dernier album
"Encuentro" sorti en
2011 nous offre avec
une force rare la
chaleur de la musique
de Buenos Aires "*

En 2000, 4 jeunes musiciens passionnés par le tango nuevo d'Astor Piazzolla, célèbre bandoniste et compositeur argentin, se rencontrent pour former le Quatuor Caliente. Lauréat du concours international "Piazzolla Music Award" en 2004, cet ensemble a déjà trois disques à son actif, enregistrés pour le fameux label Harmonia Mundi. Leur dernier album "Encuentro" sorti en 2011 témoigne de leur désir toujours intact de faire vivre le tango de notre temps. "Encuentro" signifie rencontre... celle du tango exalté et de la musique classique éclatante et chargée d'émotions. Le service culturel est heureux de vous faire découvrir cette alliance du tango originel et de la liberté du jazz. Laissez-vous envoûter !



Très chaud, très tango

Le Quatuor Caliente ? C'est une formation musicale composée de Gilberto Pereyra au bandonéon, Michel Berrier au violon, Nicolas Marty à la contrebasse et Cédric Lorel au piano.

Quatuor Caliente "Encuentro"

Mardi 13 novembre - 20 h 30

Théâtre municipal " Les Arts "

Plein tarif : 12 € / Tarif réduit : 8 € / - 12 ans : 5€ / Gratuit Clé de Cluny

Billetterie au Palais Jean de Bourbon 7j/7

de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Communauté de communes...à propos

LE PAYS SOUTIENT LES PRATIQUES CULTURELLES POUR TOUS

Dans le cadre de la fiche action n°5 titrée "Une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse et ouverte" de son Contrat de développement territorial, le Pays Sud Bourgogne accompagne le développement de l'offre culturelle. Ainsi, pour la 4e année consécutive, le Pays soutiendra les pratiques artistiques amateurs du territoire à travers un nouvel appel à projets ouvert aux associations, communes, intercommunalités et établissements publics. Lors des précédentes éditions, 21 porteurs de projets ont été soutenus qui ont mis en place des activités artistiques et culturelles dans différents domaines comme le théâtre, la musique, la sculpture, la photographie, le dessin ou encore le land art. Cycle de stages, ateliers artistiques, animations dans le cadre préscolaire ou associatif, interventions en maisons de retraite, hôpitaux... voici quelques types d'actions éligibles. Sachant que le Pays Sud Bourgogne peut intervenir à hauteur de 50% maximum du montant des dépenses éligibles* soit une subvention comprise entre 1 500 et 5 000 € par projet, ça donne des idées !

*Voir le dossier de candidature de l'appel à projets sur cluny.fr ou pays-sud-bourgogne.fr, in "Actualités".

Les 6 intercos qui composent le Pays



- La Communauté de communes du Clunisois,
- La Communauté de communes du Mâconnais-Charolais,
- La Communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône,
- La Communauté de communes de Matour et sa région,
- La Communauté de communes du Tournugeois,
- La Communauté d'agglomération du Mâconnais-Val de Saône (CAMVAL).

PAYS SUD BOURGOGNE

Émilie CHAVALLE

Centre Victor Duruy - Place du 11-Août 1944

Tél : 03 85 20 91 10

E.mail : contact@pays-sud-bourgogne.fr



Contact : relais.info.clunisois@orange.fr

Tél : 03 85 59 25 36.

Plus d'infos sur relaisinfoclunisois.over-blog.fr

CULTIVONS NOS RELATIONS !

Pour accompagner les parents et les enfants, il y a le Collectif d'Aide à la Parentalité du Clunisois. Du 12 au 24 novembre, le collectif vous convie à venir parler des p'tites violences du quotidien dans le cadre de la quinzaine des droits de l'enfant. Violence verbale, insultes, harcèlement scolaire, cyber-violence liée à l'utilisation des réseaux sociaux... ce sera l'occasion d'en parler avec des intervenants et professionnels de l'enfance et de la jeunesse lors d'une soirée de débat. Et parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, les enfants des classes maternelles et primaires sont invités à venir débattre eux aussi dans le cadre scolaire. En parallèle, des expositions sur les droits de l'enfant sont à découvrir en famille en divers lieux du Clunisois. Cette thématique de la violence et de l'apprentissage du savoir-vivre ensemble sera le fil conducteur des actions du collectif jusqu'en juin 2014. Parents, associations ou professionnels, n'hésitez pas à le rejoindre, de nouveaux projets peuvent voir le jour. Le savoir-vivre ensemble, ça se cultive ensemble...

Mairie de Cluny
INFOS
PRATIQUES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mesures de réduction de la consommation publique

Suite aux réflexions menées par la commission environnement et dans le prolongement des premières expérimentations et réunions publique, la ville de Cluny vous informe qu'elle procédera à l'extinction de l'éclairage public dans les lotissements et en zones périurbaines entre minuit et 5h du matin à compter du 8 décembre 2012.

Calendrier des manifestations

Du 6 au 11 novembre

Bourse aux jouets

L'association La Bourse aux Vêtements du Clunisois organise sa bourse aux jouets et puériculture aux écuries de Saint-Hugues. Dépot uniquement sur RDV à partir du 29/10 au

Mercredi 7 novembre

Après-midi jeu en famille

La ludothèque et le centre social vous donnent rendez-vous à partir de 15 h dans la salle du foyer de la résidence Bénétin pour un après-midi de jeu ouvert à tous. Venez jouer en famille !

Renseignements : 03 85 59 24 82

Jeudi 8 novembre

Café du Commerce

Pour une citoyenneté responsable avec Philippe Mayaud et Cluny Chemins d'Europe à 18 h à l'ancienne quincaillerie. Venez vous exprimer sur les sujets d'actualité récents qui vous ont marqués et pratiquer une authentique éthique de la discussion.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Dimanche 11 novembre

21e randonnée des moines

Les Randonneurs Clunyois et le Club Cyclotouriste vous donnent rendez-vous à 8 h aux Griottons pour des parcours balisés de 10, 15, 20 et 30 km. Un parcours est réservé aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes. Un ravitaillement est assuré sur tous les parcours.

Renseignements : 03 85 59 21 00

Vendredi 16 novembre

Parents sortez, on garde vos enfants !

Soirée baby-sitting en collectif à la halte-garderie de 19 h à 23 h encadrée par une professionnelle de la petite enfance et des baby-sitters diplômées. Ouvert aux enfants de 3 mois à 10 ans.

Renseignements : 03 85 59 24 82

Samedi 17 novembre

Choucroute

Organisée par l'USC Rugby aux Griottons à partir de 19 h. Sur réservation.

Renseignements : 06 84 69 17 61

Samedi 17 novembre

Stage bien-être

Thérèse Spitz et Dominique Bonin vous proposent une journée "À la découverte de sa voix et yoga" à

l'espace Miroir de Soie rue du merle, de 10h à 17h. Sur inscription, tarif 60€.

Renseignements : 06 80 57 48 11

À partir du 17 novembre

Massage bébé

Le Centre Social de Cluny propose des séances d'initiation au massage bébé (de 0 à 9 mois) animées par Christine FOURNIER, éducatrice de jeunes enfants. L'initiation se déroulera sur 5 séances les samedis 17 et 24 novembre, 1er, 8 et 15 décembre. Participation : 20 € les 5 séances.

Inscriptions : 03 85 59 24 82

Dimanche 18 novembre

Repas partagé

À partir de 12h à l'Hostellerie de Saint-Hugues, à l'invitation du Secours Catholique. Chacun apporte un plat salé à partager et vient si possible accompagné. Au programme de cet après-midi festif : clowns, chants, enveloppes surprises (et toutes gagnantes !). Venez nombreux partager un moment de fraternité et d'amitié.

Dimanche 18 novembre

Théâtre

La compagnie Plaisirs de théâtre vous présente "Le médecin malgré lui" à 16h30 au théâtre municipal. Tarifs : 8€/5€.

Lundi 19 novembre

Atelier littéraire

"Quand l'écrivain se fait poète" avec Pierre Gallois, Michèle Perrin et Cluny Chemins d'Europe, à 18 h 30 à la Maison des Échevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Mardi 20 novembre

Soirée débat

Dans le cadre de la quinzaine des droits de l'enfant et du collectif de soutien à la parentalité, sur le thème de la parole de l'enfant, salle Victor Duruy à 20 h. Entrée libre.

Samedi 24 novembre

Concert de la Sainte-Cécile

Les musiciens de l'harmonie municipale vous invitent à venir écouter l'orchestre d'harmonie et une classe du conservatoire de Lyon à 17h. Entrée libre. Après le concert, un verre de l'amitié sera offert aux Écuries de Saint-Hugues.

Samedi 24 novembre

La Nuit des super héros

Avec l'USC Foot et DJ Taiaut aux Griottons à partir de 19 h 30.

Jeudi 29 novembre

Conférence débat

"Quand l'écriture est un regard" avec Marie Galle, Nane Tissot, Edith Sizoo et Cluny Chemins d'Europe à 19 h à la galerie Ikonium, rue du Merle.

Renseignements : 03 85 59 13 54

Vendredi 30 novembre

Conférence

"La reconstruction de l'abbaye de Cluny au XVIIIe siècle" par Bruno Marguery et les Amis du musée, à 20 h salle Justice de Paix. Entrée : 5 €/2 €.

Samedi 1er décembre

Loto du foot

L'USC Football organise son loto à 20 h aux Griottons. Nombreux lots de valeur à gagner. Plus d'infos sur usclunyyfootball.fr

Mercredi 5 décembre

Inauguration publique

Vous êtes conviés à l'inauguration de la Fontaine Notre-Dame restaurée par l'association des Amis de Cluny. Rendez-vous sur la place éponyme à 17h30 !

Vendredi 7 décembre

Concert spectacle

Le service culturel de la ville vous propose de découvrir l'univers subtil de Bastien Lucas à 20h30 au théâtre municipal.

Samedi 8 décembre

Fête des ombres et des lumières

Rendez-vous dès 17h pour une soirée de contes, de gourmandises, d'illuminations, de concerts et autres surprises à partager en famille.

Dimanche 9 décembre

Concert de l'Avent

Par le chœur Jubilate-Cluny sous le parrainage des Grandes Heures de Cluny, à 17 h, en l'église Notre-Dame. En première partie : Noël anciens ou peu connus. Deuxième partie : vous chanterez avec le chœur les Noël traditionnels connus ! Entrée libre, ouvert à tous, familles, enfants. Corbeille à l'entracte.

Vendredi 21 décembre

Don du sang

Aux Griottons de 8 h 30 à 12 h 30.